



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 7/2010-2011**

du 14 février au 18 mars 2011

Renens, le 18 mars 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Rapport du Secteur intégration – retour sur l'année 2010 et perspectives 2011

En 2010, le Secteur Intégration a mené des activités dans des domaines bien différents.

L'année a commencé avec le vernissage «Jeux d'Images» au Centre de rencontre et d'animation. Pour mémoire, ces ateliers ont été menés en 2009 en collaboration avec la Section pédagogique du musée de l'Elysée. L'objectif était de sensibiliser des jeunes au monde de l'image tout en travaillant sur le thème de l'altérité.

Le Label Intégration a connu sa seconde édition. Ces cours de français au sein de l'institution/entreprise pendant les heures de travail se sont déroulés en collaboration avec l'Association Français en Jeu et les établissements médico-sociaux (EMS) Les Baumettes et L'Oriel.

Deux actions se sont déroulées sur l'ensemble de l'année avec des rythmes de collaboration différents. Il s'agit de "Demain Florissant" et du "Diagnostic communautaire" dans les quartiers des Baumettes, des Biondes et du Bugnon. Ils ont en commun qu'ils agissent au cœur du quartier et impliquent une quantité de partenaires.

Dans le cadre de «Demain Florissant», un travail de fond sera mené en 2011 pour aller au contact de la population et développer avec elle des actions originales visant à favoriser le "vivre ensemble" du quartier.

Le «Diagnostic communautaire» concernant les quartiers des Biondes, des Baumettes et du Bugnon a permis d'étoffer les connaissances des réalités vécues par certaines populations (aînés) de ces quartiers. Un forum s'est tenu le 4 février dernier et est revenu sur l'année de travail mené par le mandataire du diagnostic, Pro Senectute. Les conclusions de ce forum, qui figureront dans le rapport final de la démarche, devraient permettre de faire émerger la suite du processus et les actions qui pourraient être menées par un groupe constitué d'habitants.

En 2010 s'est également tenue la seconde édition du cours "Sur le chemin de l'école". Un peu moins d'une vingtaine d'enfants se sont réunis tous les mercredis matins, accompagnés d'un adulte référent, et ont pu être sensibilisés à l'oralité de la langue française.

L'hiver 2010 a été l'occasion pour travailler sur le projet de médiation et de communication interculturelle à destination de concierges non-professionnels sur le territoire communal. Ce projet a également obtenu un financement de la part de l'Office fédéral des migrations et du Canton. Il se déroulera dans le courant de l'année 2011. Dans ce projet, il s'agit de contribuer à faire des concierges, personnages souvent centraux et incontournables des immeubles, des acteurs promouvant le "mieux vivre ensemble" et encourageant les solidarités de maison dans le quartier.

Le travail autour de la visibilité des actions se poursuivra cette année auprès des partenaires intégration et, dans ce sens, le réseau «domaine social» a été repensé et des acteurs de l'intégration y ont été associés, pour devenir le réseau «cohésion sociale». Une première réunion de ces partenaires se tiendra courant avril 2011.

Par ailleurs, le déménagement des bureaux de l'intégration dans le bâtiment de la rue de Lausanne 25, après les travaux, permettra également de centraliser les informations déposées à la réception et l'Espace Info. Cela renforcera la visibilité du Secteur intégration auprès de la population et l'utilité de cet Espace déjà bien sollicité.

Au niveau du réseautage, la déléguée à l'intégration continue de prendre part à la Conférence nationale des délégués à l'intégration (CDIL) et fait partie du groupe de travail qui planche actuellement sur une campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme au niveau romand pour 2012.

Elle prend également part aux discussions menées actuellement par l'Office fédéral des migrations dans l'élaboration du prochain programme fédéral d'intégration. Cet investissement est essentiel car il contribue à défendre la position de villes humanistes comme Renens au sein d'une administration fédérale éloignée du terrain.

En ce qui concerne les autres projets qui ont été déposés auprès du Canton et de l'Office fédéral des migrations pour un financement 2011, il peut être cité pour Renens :

- l'Association "Aux Quatre Coins" avec son projet "Aux Quatre Couleurs", qui vise à stimuler la communication et les échanges en français pour les enfants (5-8 ans) et les parents, tout en les amenant à la découverte de leurs ressources et de leur identité multiculturelle,
- Globlivres avec son projet de rencontres-lectures pour les petits et les mamans allophones,
- les Associations Français en Jeu et Lire & Ecrire pour leurs différents cours de français sur l'ensemble de l'Ouest lausannois.

Pour la Commune : Label Intégration et Sur le chemin de l'école, ainsi qu'un projet mené par la garderie La Farandole, "La nature sous toutes ses coutures", qui a pour objectif de promouvoir et de favoriser l'intégration sociale de la population fréquentant la garderie.

2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'autoriser un assistant diplômé à l'Université de Lausanne, à **analyser la participation électorale** dans la Commune de Renens dans le cadre de sa thèse de doctorat sur la vie économique, politique et associative de Renens. L'anonymat des données transmises est garanti et absolu. Les conditions ont été définies dans une convention signée entre la Municipalité et l'intéressé;
- afin de promouvoir la distinction reçue par les 9 communes de l'Ouest lausannois qui ont reçu le Prix Wakker 2011 pour leur action commune de mise en valeur de leur territoire, d'organisation de leur développement et de création d'une identité cohérente, d'apposer sur toutes les correspondances et sur tous les messages électroniques de l'Administration communale le **logo du Prix Wakker**, ceci jusqu'au 31 décembre 2011. Toutes les municipalités concernées ont décidé de mettre jusqu'à la fin de l'année ce logo sur leurs correspondances;

La réception du prix Wakker par les communes de l'Ouest se fera le samedi 18 juin, lors d'une manifestation publique, organisée conjointement par le SDOL et les communes concernées, soit les 8 communes de l'Ouest et Lausanne, et à l'occasion de la tenue à Renens de l'assemblée annuelle de Patrimoine Suisse, organe d'attribution du prix Wakker;

- d'accepter les **couleurs** et les matériaux extérieurs de l'immeuble d'habitation en construction à l'avenue du **14-Avril 18 et 20**, soit un crépi blanc cassé pour les murs extérieurs, un parement en Eternit gris pour marquer l'attique et un rouge brique pour marquer les deux cages d'ascenseurs adossées au bâtiment ;
- conformément à sa décision du 28 mai 2010 de financer toute nouvelle implantation de conteneurs enterrés en couvrant les frais d'étude et de génie civil pour un montant de Fr. 25'000.- par lot de 4 conteneurs, de financer l'implantation des 4 **conteneurs enterrés dans le quartier d'Eterpy**. Les conteneurs sont également financés par la Fondation les Baumettes et certains propriétaires du quartier;
- d'accepter les modifications concernant le **Règlement interne du Groupement des jardins familiaux** de la Commune de Renens, qui ont été présentées lors de l'assemblée générale du Groupement le 23 mars 2011. La révision concerne plusieurs articles du Règlement et vise, d'une part, à faciliter la tâche des différents organes et, d'autre part, à préciser certains points pour en faciliter la lecture. Elle apporte également une touche écologique au dit Règlement, comme l'ajout d'un alinéa interdisant l'utilisation des herbicides et la recommandation du bannissement des pesticides et fongicides;
- d'adjuger les **travaux de réfection** de la route à l'endroit des deux arrêts de bus "1er Août" à la **rue de Lausanne 21** car la couche du revêtement bitumineux se dégrade dangereusement, créant des risques d'accident. Les réfections seront adaptées de manière à durer jusqu'aux nouveaux aménagements prévus du tram;
- de participer au projet du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) consistant à réaliser un ensemble de maquettes au millième qu'il serait possible d'appondre lors de manifestations particulières, pour former une grande **maquette de l'Ouest lausannois**, d'une taille maximale de 6 m sur 6;

- de répondre à la Société Coopérative d'Habitation de Renens (SCHR) concernant le projet de réaménagement de la **place de jeux des Biondes 34-38**, auquel le chef de service Environnement-Maintenance a participé, en mentionnant que la Ville de Renens prenait en charge une partie des coûts des travaux de rénovation et que cette place de jeux serait inscrite comme parc public;
- d'accepter les nouveaux **tarifs de gestion des déchets urbains industriels** et commerciaux pour la facturation de 2011, basés sur les coûts réels de 2010;
- décide de marquer le passage du cap des **20'000 habitants** lors de l'inauguration de la Place du Marché, en invitant une famille renanaise dont les jumelles sont nées en février dernier. A noter : le 28 février 2011, Renens comptait 20'032 habitants;
- d'accepter au 1^{er} août 2011 l'introduction de l'application du **rabais de fratrie de 20% dès le premier enfant** dans le réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier. En effet, après l'examen des politiques tarifaires des différents réseaux du Canton, et en application des recommandations de l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), le Conseil de fondation de la FAJE (Fondation pour d'accueil de jour des enfants) a préconisé l'instauration d'un rabais de fratrie d'au moins 20%, accordé dès le 1^{er} enfant, pour tous les réseaux du Canton et a décidé de l'octroi d'un subventionnement incitatif de 2% pour tous les réseaux qui appliqueraient un tel rabais. Le Comité de pilotage du réseau de Renens-Crissier en a donc examiné les conséquences financières et il ressort de cet examen que l'opération peut être considérée comme blanche. Il s'agit d'une petite amélioration avant une révision de la politique tarifaire plus importante, selon un calendrier compatible avec la mise en place, courant 2012 voire 2013, du RDU (Revenu déterminant unifié) auquel la LAJE (loi sur l'accueil de jour de enfants) sera soumise ;
- d'adopter la **réorganisation du Centre technique communal (CTC)** avec deux directions et quatre services au lieu de trois actuellement. Cette réorganisation, suite au décès de Mme Martine Heiniger, cheffe de services, et à d'autres changements administratifs, vise une optimisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail qui se sont fortement accrues ces dernières années.

Il s'agit de :

La **Direction Bâtiments et Environnement** comprendra le service Bâtiments-Domains et le service Environnement-Maintenance.

La **Direction Urbanisme et Travaux** comprendra le service de l'urbanisme et le service des travaux.

Pour mettre en place cette nouvelle structure, le poste de chef de service Bâtiments-Domains est à repourvoir, tandis que celui de chef de service des travaux est mis au concours, ceci pouvant se faire dans le cadre des postes existants. L'entrée en vigueur de cette nouvelle organisation est fixée au 1^{er} juillet 2011, date de début de la nouvelle législature.

La Municipalité a pris acte :

- des développements récents du dossier **chantier 2-Malley** du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) en particulier sa modification du plan directeur localisé en un schéma directeur intercommunal, et l'organisation d'un concours d'urbanisme sur le périmètre de Malley-Centre, dont le financement est avancé par les propriétaires, soit la Ville de Lausanne et les CFF. La Municipalité mandate en outre le service de l'urbanisme

pour la présentation du projet de Malley au Conseil communal en avant-séance le 19 mai 2011;

- de **l'inauguration du Chemin des Sens** qui a eu lieu le lundi 21 mars 2011, où après une allocution de M. Michel Perreten, conseiller municipal, le petit groupe s'est déplacé jusqu'au promontoire du cimetière le long du chemin balisé. Après l'allocution de Mme Maystre, conseillère municipale, les participants ont eu droit à une agape préparée par des collaborateurs du Service Environnement-Maintenance, avant de poursuivre le chemin librement.

La Municipalité tient à préciser que le **banc du Chemin des Sens** posé à l'entrée sud de la gare est **offert par les marraines et parrains** de la gare de Renens. Ceux-ci ont participé à un concours des CFF sur le plan national demandant d'amener une idée novatrice. Les Renonais ont proposé un échange d'expérience entre les différents marraines et parrains de Suisse, échange qui a été réalisé avec leurs homologues de Liestal (BL), ce qui leur a permis de remporter le 2^{ème} prix, soit un chèque de Fr. 2'000.-. Le banc porte l'inscription "Ce banc vous est offert par les marraines et parrains de la Gare de Renens". Au-delà de cette précision, la Municipalité tient à remercier les initiateurs de cette démarche pour leur générosité;

- de la programmation et du plan de communication de **l'inauguration de la Place du marché le 30 avril 2011**. Grâce également à l'implication de sociétés locales, la programmation de la manifestation s'adresse à un public large d'utilisateurs de la Place, avec diverses animations réparties sur toute la journée et la soirée pour les habitués du marché comme pour les jeunes et les familles (musique, circuit-expo photos, etc.). La promotion de la manifestation se fera par des affiches, des tout-ménages et dans les médias locaux.

LA MUNICIPALITÉ